

La cathédrale et les groupes épiscopaux de l'Occident romain pendant l'Antiquité tardive



Jean
Guyon

Le lecteur pourra s'étonner que le titre de cet article associe à la cathédrale les termes de « groupes épiscopaux » qui lui paraîtront peut-être énigmatiques. Les archéologues comme les historiens les utilisent afin de désigner les monuments indispensables à la vie d'une communauté chrétienne qui étaient fréquemment réunis en un même lieu : des édifices du culte, cathédrale et baptistère, mais aussi une résidence épiscopale qui comptait également des bâtiments destinés au service, matériel et spirituel, de la maison de l'évêque et, plus largement, des fidèles.

Mais avoir choisi d'élargir le regard à ces groupes épiscopaux répond à une nécessité car, pour un historien de l'Antiquité, traiter de la cathédrale est indissociable de la présentation des édifices qui lui étaient proches ou liés. C'est ce que je ferai dans cette contribution où j'aurai seulement en vue l'Occident romain, et singulièrement les Gaules qui sont plus familières à un public francophone.

1. Des édifices relativement tardifs

Dans le tableau très stylisé qu'il a dressé des progrès de la christianisation au tournant du IV^e siècle, Eusèbe de Césarée († 339) a noté qu'alors, dans chaque ville, « sortent du sol de belles et vastes églises » en lieu et place des « maisons de prière » dans lesquelles les fidèles se réunissaient auparavant (*Histoire ecclésiastique*, VIII, 1, 5). On peine pourtant à retrouver ces « vastes églises » dans les sources littéraires comme dans la documentation archéologique.

En Occident, la plus ancienne cathédrale connue est celle d'Aquilée en Italie du Nord, œuvre de l'évêque Théodore qui a siégé de 308 à 319. Il s'agit d'un édifice dont le plan est si banal – une sorte de halle rectangulaire – qu'on hésiterait à reconnaître en lui une église sans la présence de la dédicace de l'évêque et de quelques éléments de décor inspirés des Écritures sur son pavement en mosaïque. Postérieure, mais de peu, est la cathédrale de Rome, Saint-Jean-de-Latran, qui est autrement majestueuse : il s'agit d'un édifice à cinq nefs long de près de 100 m et large de

55, qui est pourvu en outre d'un transept et d'une abside à l'extrémité de sa nef principale. Cela tient au fait qu'il s'agit d'une fondation impériale connue simplement dans l'Antiquité sous le nom de *basilica constantiniana*, « basilique de Constantin ». Le prince avait sans doute décidé de sa création au lendemain de son entrée victorieuse à Rome en 312, mais sa construction a dû être l'affaire d'une bonne décennie.

Rome n'est pas la seule ville cependant qui ait eu les faveurs de Constantin; il a construit en Italie d'autres cathédrales dans des cités proches de Rome, Ostie et Albano, mais aussi en Campanie, à Capoue et à Naples. Et lui-même ou ses successeurs ont pourvu d'une cathédrale les villes où ils ont résidé à l'occasion, comme Trèves dans les Gaules ou Sirmium en Illyricum (Sremska Mitrovica, en Serbie). À quoi il faut ajouter les cathédrales que des Églises ont construites avant la mort de Julien (363), le dernier empereur de la dynastie constantinienne: celles de Vérone, Milan et peut-être Porto en Italie; de Carthage, Cirta (Constantine), Altava, Chlef et Zilil en Afrique du Nord; de Cologne, Vienne et sans doute Rouen dans les Gaules. Au total, la liste est peu nourrie et elle ne s'étoffe guère si on prend en compte les édifices construits pendant le dernier tiers du IV^e siècle, comme ceux de Barcelone en Espagne ou de Genève, Lyon et Poitiers dans les Gaules.

Thème

La modestie de ce bilan ne peut s'expliquer seulement par le caractère lacunaire des sources; elle tient à deux raisons plus fondamentales, dont l'une est que l'Occident était encore largement une terre de mission au IV^e siècle: songer ainsi qu'au concile convoqué à Arles en 314 par Constantin, les Gaules n'ont délégué que seize Églises, dont un quart étaient trop jeunes pour avoir un évêque à leur tête, alors qu'elles comptaient une bonne centaine de chefs-lieux de cité qui avaient vocation à devenir des villes épiscopales. Mais la rareté des cathédrales du IV^e siècle tient sans doute surtout au statut encore précaire des chrétiens à cette époque. Le prétendu « édit de Milan » de 313 leur avait accordé la liberté de culte, mais en bien des endroits les élites municipales, qui restaient majoritairement acquises à la religion de leurs pères, rechignaient sans doute à voir s'élever au sein de leurs cités des édifices trop ostensibles de la nouvelle foi; aussi les Églises ont-elles dû le plus souvent continuer à utiliser leurs « maisons de prière » dont nous n'avons aucun témoignage archéologique.

Les choses ont radicalement changé à la fin du siècle quand les édits de Théodose ont interdit les cultes païens, ce qui faisait du christianisme, de fait sinon de droit, la religion officielle de l'empire. Les édifices de culte chrétiens sont devenus dès lors des sortes de monuments publics que les notables ont eu à cœur de laisser construire, quand ils

n'ont pas contribué eux-mêmes à leur construction. Ainsi s'explique que l'Occident ait revêtu au ^v siècle surtout, mais aussi pendant les siècles suivants, une parure de cathédrales qui préfigure la « blanche robe d'églises » qui lui a succédé à partir de l'an mil, quand les bâtisseurs de l'âge roman ont entrepris de reconstruire les cathédrales dans le goût de leur temps.

2. Des édifices urbains

L'un des acquis de la recherche récente est d'avoir fait justice d'une tradition historiographique qui tenait que les premiers édifices de culte chrétiens avaient souvent été établis hors les murs des cités. Elle se fondait pour cela sur de rares documents antiques laissant entendre que les premiers chrétiens avaient choisi une telle localisation par crainte des persécutions, et surtout en accordant foi aux chartes médiévales des abbayes suburbaines qui visent à conforter leurs droits face à l'église épiscopale en alléguant qu'elles sont établies à l'emplacement de la cathédrale primitive de la ville. En fait, l'enquête qu'une équipe internationale a menée sur la topographie chrétienne des cités de la Gaule a établi qu'en règle générale les cathédrales antiques ont été élevées *intra muros*, et cela vaut également pour l'Italie ou l'Espagne. Comment s'en étonner, quand la cathédrale est destinée à la pastorale des fidèles vivants, tandis que les églises hors les murs servaient à accueillir les défunts et les prières faites sur leurs tombes ?

Jean
Guyon

Au sein des villes, la cathédrale occupe cependant très souvent un emplacement écarté, comme on peut le vérifier à Rome où Saint-Jean-de-Latran est tout proche du rempart. Mais cela vaut également en Italie à Aquilée, voire à Milan, comme dans les Gaules à Arles, Bordeaux, Toulouse, Genève, Grenoble ou Marseille, et en Espagne à Barcelone : la liste est loin d'être limitative. Cela ne tient pas à une quelconque marginalisation des fidèles dans la société du temps, mais sans doute à la rareté des terrains disponibles. Au demeurant, nombre de villes de l'Antiquité tardive étaient souvent de dimensions si restreintes qu'un édifice, quelle que fût sa localisation, n'était jamais très éloigné du rempart comme du centre urbain. En outre, une position marginale n'empêchait pas toujours la cathédrale d'apparaître comme un signal de la christianisation aux yeux des voyageurs qui gagnaient la ville : ainsi à Marseille où elle est établie sur le front de mer, comme à Arles où elle occupe l'angle du rempart qui couronne à cet endroit la seule éminence de la ville.

De toute manière, la construction d'une cathédrale et du groupe épiscopal dont elle relève a profondément renouvelé le paysage urbain. À

Rome, une caserne a été détruite pour faire place à la *basilica constantiniana*; à Aix-en-Provence, c'est sur l'emplacement d'une basilique civile qu'a été construite au tournant des années 500 la cathédrale, tandis que la résidence épiscopale a été installée de l'autre côté de la rue qui la longe (fig. 1b p. 35). Et à Genève tout un quartier a disparu sous les remblais du groupe épiscopal que Charles Bonnet et son équipe ont fouillé de façon exemplaire (fig. 2 p. 129). De ce fait, ce site fournit la meilleure illustration qui soit de ce qu'étaient les groupes épiscopaux et du grand nombre de monuments qu'ils pouvaient compter, dont on ne présentera que les principaux.

2.1 La cathédrale

L'historien de l'Antiquité peut hésiter à employer le terme de « cathédrale » au singulier, car les fouilles de certains groupes épiscopaux ont livré des édifices de culte jumeaux dont on ne sait trop à quel usage liturgique spécifique étaient destinés leurs vaisseaux. C'est le cas ainsi en Italie pour la cathédrale d'Aquilée auprès de laquelle un édifice de plan et d'ampleur comparables a été construit, après la mort de l'évêque Théodore, au-delà du baptistère qui prend place dans l'entre-deux. Dans les Gaules, il en est de même à Genève au ^v siècle (fig. 3 p. 129) et d'autres cathédrales présentent des plans analogues, comme celles de Lyon, Grenoble, Trèves, Bordeaux ou Rouen; sans compter le cas d'Aix-en-Provence où les deux nefs accolées de la cathédrale médiévale pourraient avoir hérité leur plan de la cathédrale antique (fig. 1a et b p. 35). De semblables rapprochements avec les plans des cathédrales médiévales avaient conduit Jean Hubert à identifier en 1963 une trentaine de « cathédrales doubles » dans les Gaules et une bonne quinzaine en Italie du Nord et en Istrie. Une table ronde tenue en 1994 incite à réviser à la baisse son inventaire, mais non de douter de l'existence de « cathédrales doubles » dans tout l'Occident romain, Afrique du Nord comprise; simplement, ces édifices sont loin de constituer une sorte de norme.

Les cathédrales antiques étaient donc généralement des édifices uniques qui n'ont pas cependant l'importance des cathédrales médiévales ou modernes. Beaucoup ne possèdent qu'une seule nef et leur longueur atteint rarement une cinquantaine de mètres. Il peut s'agir de monuments rectangulaires comme la cathédrale d'Aquilée, qui sont fréquents en certaines régions comme la Provence où on les rencontre à Marseille comme à Aix, Fréjus, Digne ou Riez, et sans doute aussi à Arles pour la cathédrale du ^v siècle. Pour autant, la plupart des cathédrales suivent un plan basilical – une nef prolongée à son extrémité

Thème

par une abside semi-circulaire ou rectangulaire – qui reprend sur un mode mineur le modèle de Saint-Jean-de-Latran. Et comme la basilique du Latran encore, dont la façade était à l'est, toutes les cathédrales ne sont pas orientées ; celle d'Arles, ainsi, était au ^v^e siècle de direction sud-nord.

Un soin particulier a été porté à l'ornementation de ces édifices dont les colonnades ont souvent été empruntées à des monuments antiques, tandis que des revêtements en marbre ou en mosaïque peuvent recouvrir les sols comme à Aquilée, et même les parois comme à Ravenne. Et la lumière du jour règne en abondance au sein de ces édifices. Les textes antiques sont unanimes en effet à célébrer leur luminosité, comme en témoigne le poème écrit par Sidoine Apollinaire (430-471) pour orner la mosaïque de l'abside de la cathédrale que l'évêque Patiens venait d'achever de construire en bord de Saône à Lyon en 470 :

L'édifice élevé brille [...] et par le sommet de son fronton regarde le soleil à son équinoxe. À l'intérieur la lumière scintille et le soleil est si bien attiré vers le plafond recouvert de feuilles d'or qu'il musarde sur le métal fauve dans un même concert de couleurs. Le marbre qui se moire d'une variété d'éclats garnit dans son entier la voûte, le sol, les fenêtres et sous des figures aux couleurs changeantes, un vert revêtement printanier fait s'incliner grâce à des tiges de vert émeraude des tesselles de saphir. [...]

Jean
Guyon

Ici la colline résonne, la Saône renvoie l'écho ; d'un côté se réfléchit le bruit du piéton, du cavalier et du conducteur de chars grinçants, de l'autre le chœur des rameurs courbés élève vers le Christ le chant rythmé de la rivière, tandis que les rives répondent en écho « al-léluia ». Chantez, chantez ainsi, matelot ou voyageur, car c'est ici le lieu où tous doivent se rendre, le lieu où se trouve la route qui mène au salut¹.

Non contents d'être des ornements, ce poème et d'autres semblables visent également à édifier les fidèles et ils témoignent combien l'Antiquité tardive demeurerait attachée à l'écrit comme aux inscriptions monumentales.

2.2 Le baptistère

Un même soin porté à l'ornementation se rencontre dans les baptistères qui sont bien mieux conservés que les cathédrales antiques, ce qui donne à voir l'éclat et la variété du décor de leurs coupes : la croix

1 Sidoine APOLLINAIRE, *Lettres*, II, 10.

triomphale du Christ entourée de scènes tirées des Évangiles à Naples par exemple (fig. 4 p.130) ou encore les figures de saints disposées en couronne autour de la représentation du baptême du Seigneur à Ravenne (fig. 5 p.130). De telles images participent à part entière à l'« illumination » que reçoivent les catéchumènes lors de la cérémonie baptismale, au même titre que les tentures, les courtines, les parfums et les cierges odoriférants que mentionne Grégoire de Tours dans son récit du baptême de Clovis (*Histoire des Francs*, II, 31). Rien n'est trop beau pour les baptistères dans lesquels les Églises ont la joie et l'orgueil de voir naître chaque année de « nouvelles pousses », les néophytes. Cela seul peut expliquer l'investissement considérable qu'a représenté leur construction, alors qu'en principe ils ne servent qu'une fois l'an, lors de la vigile pascale – et pour les seuls catéchumènes et leurs parrains. Et cela justifie qu'ils aient constitué le morceau de bravoure des programmes architecturaux qui ont présidé à la naissance des groupes épiscopaux.

Plus que celle d'une cathédrale, qui n'est au fond qu'une grande salle de réunion, la construction d'un baptistère se prête en effet à l'inventivité, même si elle doit répondre à un cahier des charges assez strict. Pour préserver le caractère secret du sacrement de l'initiation chrétienne, il convient ainsi que le baptistère soit un édifice isolé ou facilement isolable. Trois solutions ont permis de répondre à cette contrainte : installer la salle baptismale à l'écart de la cathédrale, comme au Latran, à Marseille ou Cologne ; l'accoler à celle-ci sur ses flancs sud, ouest ou nord, comme à Aix-en-Provence, Fréjus ou Cimiez ; la disposer entre les vaisseaux jumeaux des cathédrales doubles, comme à Genève (fig. 3 p.129), Grenoble, Trèves ou Lyon.

Des raisons liturgiques autant que fonctionnelles commandent d'autre part d'adopter un plan centré, le plus apte à mettre en valeur la piscine où est administré le sacrement : pour répondre à cette autre contrainte, les plans des baptistères sont des plus variés. Cela va du carré, comme Trèves, jusqu'aux plans polylobés qui se rencontrent à Nevers ou Limoges, en passant par le rectangle augmenté ou non par une abside, comme à Lyon, l'octogone qui est très répandu en Italie du Nord, ou l'octogone inscrit dans un carré qui a été mis en œuvre en Provence dans tous les baptistères. On notera cependant dans la série provençale la hiérarchie marquée entre les villes épiscopales : tandis que les baptistères des évêchés, Cimiez, Riez et Fréjus, mesurent une bonne centaine de mètres carrés – ce qui correspond à la taille moyenne des baptistères dans les Gaules –, celui de leur métropole, Aix-en-Provence, atteint plus de 200 m² ; quant à celui de Marseille (fig. 6 p.131), c'est sans doute dû au fait que son Église aspirait au v^e siècle à régenter l'épiscopat provençal qu'il doit ses dimensions excep-

Thème

tionnelles – 600 m² – qui font de lui presque l'égal des baptistères de Rome ou Milan, capitales impériales.

Les plans des piscines baptismales, qui sont larges en moyenne de 2 m et profondes de 0,70 m, ne sont pas moins variés que ceux des baptistères. Cela va du carré, comme à Genève à l'état I, ou du cercle, comme à Limoges, jusqu'aux cuves polylobées qui sont fréquentes en Afrique du Nord, en passant par de multiples déclinaisons des formes polygonales : le pentagone, comme à Grenoble, l'hexagone comme à Cimiez et surtout l'octogone qui est de loin la forme la plus répandue. Cela tient-il au fait qu'elle était également très usitée dans l'architecture domestique et les salles thermales, ou à la valeur symbolique attachée au chiffre huit qui est celui du jour de la résurrection du Christ comme le dit Ambroise dans l'inscription qu'il avait placée dans le baptistère de Milan, de plan également octogonal ? On ne sait.

La plupart des piscines sont dépourvues d'un escalier, ce qui suppose qu'on usait d'escabeaux pour y accéder lors de la cérémonie baptismale, et toutes ne disposent pas d'une adduction d'eau, même si l'usage antique était d'administrer le baptême en eau vive. Mais celles qui en sont pourvues, comme à Cologne, Poitiers, Aix-en-Provence ou Trèves, présentent souvent des restes ou des traces de tuyaux acheminant l'eau sous pression, ce qui la conduisait à bouillonner dans la piscine, comme à Lyon, Genève ou Nevers, voire à circuler dans une colonne creuse installée au centre du bassin, puis à retomber en pluie sur le catéchumène, comme à Nantes ou Grenoble.

Jean
Guyon

Si élaborés que soient ces équipements, ils n'atteignent pas à la scénographie grandiose du baptistère du Latran, à Rome, où la piscine occupe tout l'espace central de l'édifice jusqu'aux colonnes de porphyre qui supportent la coupole de la couverture, formant ainsi une sorte de baldaquin dont ceux qui se rencontrent dans nombre de baptistères, comme à Genève, Cimiez, Fréjus, Cologne ou Aléria, ne sont que de modestes substituts. Autour de la piscine étaient disposées en outre, selon le *Liber Pontificalis*, des statues en argent du Sauveur et du Baptiste entourés de cerfs et d'agneaux qu'avait offerts Constantin, tandis qu'au centre du bassin se dressait une colonne sur laquelle brûlait du nard. Enfin, l'architrave en marbre de la colonnade porte un poème célébrant le baptême en des termes inspirés des Écritures, qui date peut-être de sa restauration au début du v^e siècle : *Una fons, unus spiritus, una fides*, « Une seule Source, un seul Esprit, une seule Foi ». Cette affirmation de l'unicité de la source baptismale se comprend dans la cathédrale d'une Église souvent déchirée par des schismes ; pour autant, la mégapole qu'était Rome comptait d'autres baptistères installés

dans les paroisses de quartier, les *tituli*, et certains groupes épiscopaux, comme ceux de Genève (fig. 3 p.129) ou d'Aoste, comportent deux baptistères, sans qu'on sache trop en deviner la raison.

2.3 Les autres bâtiments des groupes épiscopaux

Il s'en faut de beaucoup que la configuration des groupes épiscopaux soit aussi bien connue que celle des cathédrales ou des baptistères, car ils ont été rarement fouillés et, le plus souvent, de façon très partielle. Dans les Gaules ainsi, seul celui de Genève (fig. 2 p.129) et à un degré moindre ceux de Valence, Autun ou Aix-en-Provence font exception à cette règle ; on dispose cependant de quelques éléments significatifs pour ceux d'Arles et de Marseille mais ailleurs, comme à Cimiez ou Fréjus, ce ne sont que des bribes. Cela suffit cependant pour juger que leurs plans peuvent être compacts, comme à Genève et sans doute aussi à Valence, ou présenter une disposition plus éclatée, comme à Aix-en-Provence et Marseille (fig. 1b p.35 et 6 p.131) où la résidence épiscopale est séparée par une rue des édifices de culte et de leurs annexes.

De ce fait, c'est le groupe épiscopal de Genève qui fournit la panoplie la plus complète de monuments. Dès son état 1 de la fin du IV^e siècle, il compte deux édifices de culte en sus de la cathédrale (fig. 2, CN) et du baptistère adjacent : un bâtiment avec une abside outrepassée (Ed 1) que Charles Bonnet interprète comme un « édifice-reliquaire » et l'oratoire de l'évêque (Ed 5) situé à proximité de sa résidence qui était certainement pourvue d'un étage (Ed 4) ; quant au bâtiment longiligne situé à l'ouest de l'édifice-reliquaire, il paraît être destiné à des activités de représentation, la salle B 25 étant sans doute un *triclinium*, tandis que la série d'habitats accolés au flanc nord de la cathédrale (Ed 3) peuvent être des logements pour des clercs. Pour fournir que soit cette nomenclature, elle apparaît plus riche encore à l'état IV du VI^e-VII^e siècle, à cause des bâtiments construits entre temps : une cathédrale sud (fig. 3, C S) flanquée au sud d'une salle d'apparat au sol pavé d'une mosaïque (Ed 5), mais aussi le vaste atrium Ed 7 qui la relie à la fois à la cathédrale nord et au baptistère qui ont été agrandis, tandis qu'un baptistère secondaire a été aménagé à hauteur du chevet de la cathédrale nord. Des éléments analogues – de probables oratoires épiscopaux à Valence comme à Arles ; une salle d'apparat plus modeste que celle de Genève à Marseille – se rencontrent dans les fouilles des autres groupes épiscopaux qui ont en outre livré à Valence, Aix-en-Provence et Cimiez des thermes dont la présence ne saurait surprendre auprès de bâtiments où vivaient et travaillaient de nombreux clercs et leurs serviteurs.

Thème

Bien que les sources littéraires mentionnent rarement les groupes épiscopaux, elles permettent de les entrevoir autrement que par l'archéologie. On sait ainsi qu'à Clermont la résidence épiscopale, à l'époque de Sidoine Apollinaire, n'est autre que le palais dont ce notable fortuné avait fait don à l'Église après son élection à l'épiscopat; elle est assez vaste pour qu'à sa mort en 486, toute la population de la ville ait été invitée à y tenir un banquet à sa mémoire. L'atmosphère est toute différente une génération plus tard à Arles où l'évêque Césaire, qui avait été auparavant moine à Lérins, vit en commun avec ses clercs dans sa résidence qui donne sur l'atrium situé devant la cathédrale; leurs cellules sont au rez-de-chaussée, tandis que lui-même a sa chambre à l'étage et l'accès de la résidence est interdit aux femmes, fussent-elles les mères ou les sœurs des clercs.

3. Des monuments sans cesse transformés

Il s'en faut de beaucoup que les autres cathédrales aient été fouillées aussi complètement et aussi soigneusement que celle de Genève, de sorte qu'on ignore si elles ont été aussi souvent transformées que cette dernière. Mais il n'est pas douteux que, partout où cela est vérifiable, l'évolution des usages liturgiques a conduit à partir du VI^e siècle à réserver aux clercs un espace accru au sein des édifices. Cela a conduit à agrandir le chevet des cathédrales de plan basilical et à pourvoir d'un chevet celles, rectangulaires, qui n'en comptaient point, comme à Digne, Riez et sans doute Marseille, ou encore à projeter au sein de la nef l'ambon destiné à la proclamation des Écritures, comme dans la cathédrale d'Arles du VI^e siècle où cet ambon est particulièrement monumental: il mesure près de 7 m de diamètre (fig. 7 p.131). Ces deux procédés destinés à agrandir l'espace liturgique n'étaient d'ailleurs pas exclusifs l'un de l'autre comme on peut le vérifier à Genève (fig. 2 et 3 p.129).

Jean
Guyon

Les baptistères, eux aussi, ont rarement été modifiés aussi souvent qu'à Genève, d'autant que le plan de certains d'entre eux, en forme d'octogone ou d'octogone inscrit dans un carré, ne se prêtait pas à des transformations. Mais certains ont connu de véritables métamorphoses, comme celui de Cologne qui, de carré, est devenu cruciforme, ou encore celui de Grenoble dont le plan, carré lui aussi à l'origine, a été augmenté d'une abside pour muer enfin en tétraconque grâce à l'adjonction de trois autres absides, tandis qu'au sein de sa piscine originellement octogonale a été aménagé un bassin pentagonal à la fois plus exigu et moins profond, que surmonte un baldaquin.

Cette réduction de la taille et de la profondeur de la piscine n'est nullement propre à Grenoble, elle répond au contraire à un phénomène

très répandu qui tient à la généralisation au VI^e siècle des baptêmes d'enfants que leurs parents souhaitent faire baptiser aussitôt que possible, de crainte qu'ils ne soient damnés s'ils venaient à décéder. De ce fait, la cérémonie du baptême a perdu son caractère à la fois secret et collectif, ce qui a conduit à atténuer la singularité des baptistères. À la vérité, cette singularité avait déjà été mise à mal dès les dernières décennies du V^e siècle quand des évêques ont entrepris de les utiliser comme oratoires en y plaçant des autels dont les fouilles ont retrouvé trace à Limoges et peut-être à Cimiez. Et les reliques placées sous ces autels ont bientôt attiré des sépultures de défunts désireux de reposer sous leur protection. La chose est connue, non par l'archéologie, mais par un canon d'un concile tenu à Auxerre entre 561 et 605 qui constitue un sûr indice que cette pratique était alors en passe de devenir courante : *non licet in baptisterio corpora sepelire*, « il est interdit d'enterrer dans le baptistère ! ». Dès lors, rien ne distinguait plus ces monuments des autres édifices de culte, de sorte que beaucoup ont disparu ou n'ont pas été reconstruits à l'époque romane, sauf en certaines régions comme la Provence ou l'Italie du Nord.

4. Les choix faits par les commanditaires des édifices de culte : deux partis opposés

Thème

Les textes épigraphiques relatifs aux constructions des cathédrales sont généralement peu détaillés ; on n'en retiendra qu'un qui fait exception. Il s'agit de l'inscription que l'évêque Rusticus de Narbonne avait fait placer le 29 novembre 445 sur le linteau de la porte de sa cathédrale qu'il venait de reconstruire à la suite d'un incendie. Le texte commence par esquisser une sorte de biographie de l'évêque : fils d'évêque et neveu par sa mère d'un évêque, il avait été moine dans un monastère de Marseille au côté du futur évêque de cette ville, Venerius. Suit une chronique du chantier : après la démolition des ruines qui subsistaient, la première pierre a été posée le 13 octobre 441 et moins d'un an après, le 9 octobre 442, l'abside était achevée, de sorte – mais l'inscription ne le dit pas – qu'on pouvait peut-être y célébrer, même de façon précaire. Sont enfin mentionnés ceux qui ont contribué à la reconstruction : d'abord le préfet des Gaules qui a agi en tant qu'ordonnateur des dépenses publiques, mais aussi comme un fidèle « dévoué au culte de Dieu » – *Dei cultor* – en payant pendant deux ans aux ouvriers la somme de 600 sous, et 1500 sous pour les travaux ; ensuite, les donateurs dont une liste présente sur deux colonnes les noms et le montant de leur offrande. Ne sont conservées que les mentions de Venerius et d'un autre évêque, ainsi que celles de trois fidèles, mais c'est assez pour reconnaître que l'État comme d'autres Églises ont apporté leur écot à la reconstruction de la cathédrale par les Narbonnais.

D'un incendie et d'une reconstruction, il est également question dans un poème écrit par Venance Fortunat (c. 530-609) à la gloire de Léonce, évêque de Bordeaux au début du VI^e siècle, qui avait consacré sa fortune à rebâtir l'église Sainte-Marie et le baptistère du groupe épiscopal :

Les temples vieilliss de Dieu, tu les as relevés comme avant. [...] C'est pour te donner plus de raisons d'agir qu'ont brûlé leurs toits et maintenant, ils brillent, plus beaux, pour ta gloire.

Léonce ayant en outre pourvu d'une nouvelle vaisselle liturgique les édifices reconstruits, cela lui a valu un éloge tissé de réminiscences scripturaires :

Heureux celui dont les largesses dotent les temples de la piété, car il acquiert ainsi des biens impérissables ! La rouille n'entamera pas son trésor, et il ne craint pas la fourberie des voleurs².

Les termes employés dans le dernier vers sont empruntés en effet, presque mot pour mot, à l'*Évangile de Matthieu* (16, 19-20) ou à celui de *Luc*, 12, 34 : « Faites-vous des bourses inusables, un trésor inaltérable dans les cieus ; là ni voleur n'approche, ni mite ne détruit. » Comment mieux exprimer que Léonce avait acquis le ciel par ses largesses ?

Jean
Guyon

On ne peut manquer de faire le rapprochement avec l'épithète métrique d'Hilaire d'Arles mort en 449, car cet évêque moine qui était tenu dès son vivant pour un saint y est loué pour « avoir acquis (voire acheté) le ciel par des dons terrestres », *caelum donis terrestribus emit*. Pour autant, ce n'est pas en dotant généreusement comme Léonce sa cathédrale qu'Hilaire a pu connaître l'ascension céleste que décrit la fin de son éloge, mais au contraire en veillant à ce que « les vases sacrés servent plutôt au soulagement des captifs qu'à la parure des églises. » En dépit de la colère de ceux qui avaient contribué à leur achat, « il se réjouissait et se félicitait, car il voyait les offrandes des donateurs dépêchées par ses soins au séjour céleste³ ».

On voit par là comment un même verset évangélique a pu inspirer dans l'Antiquité des conduites en tous points opposées, mais ce phénomène est de tous les temps ; à propos d'une cathédrale, il s'est vérifié récemment en France pour Notre-Dame-de-Créteil. Érigée en 1978, peu après la création de l'évêché né de la restructuration de la carte administrative de la région parisienne, elle avait été conçue comme l'expression d'une Église qui se voulait servante et pauvre, de sorte

2 Venance FORTUNAT, *Poèmes*, I, 15, 3 *Vie d'Hilaire*, II, v. 83-84.

qu'il s'agissait d'un édifice modeste qui ne différait guère d'une quelconque église paroissiale. Mais depuis sa reconstruction en 2015 par l'agence Architecture Studio, elle présente un tout autre aspect : son clocher campanile a été exhaussé, comme sa propre couverture qui est constituée de deux coques en bois affrontées dont les interstices vitrés entre les nervures répandent une abondante lumière sur les célébrants comme sur l'assemblée qui siège sur des gradins disposés en hémicycle⁴. La cathédrale reconstruite à Bordeaux par l'évêque Léonce n'était pas moins recherchée et lumineuse ; aussi cette belle création du *xxi*^e siècle commençant mériterait-elle l'éloge d'un moderne Venance Fortunat. Mais le parti plus modeste qu'avait adopté à la fin du siècle dernier l'architecte de la cathédrale primitive n'avait pas moins de prix : assurément, Hilaire d'Arles ne l'aurait pas désavoué.

Jean Guyon
CNRS, Aix Marseille Université,
Centre Camille Jullian (CCJ),
UMR 7299, Aix-en-Provence

Thème

Jean Guyon (né en 1945) est directeur de recherches émérite au CNRS, commissaire de la Commission pontificale pour l'archéologie sacrée, membre correspondant de l'Académie pontificale romaine d'archéologie, spécialiste de l'histoire urbaine et de l'archéologie de l'Antiquité tardive, particulièrement l'archéologie chrétienne. Dernière publication : (dir. avec M. Heijmans), *L'Antiquité tardive en Provence, iv^e-vi^e siècle : naissance d'une chrétienté, Arles, Actes Sud, 2013*. Provence historique, *LXI*, 2011 a publié *Hommages à Jean Guyon (bibliographie p. 7-21)*.

4 Voir l'article de Didier LAROQUE, « Au-dedans de quelques églises récentes

et futures », *Communio* 234, 2014, p. 31-36 (NdE).

fig. 1a

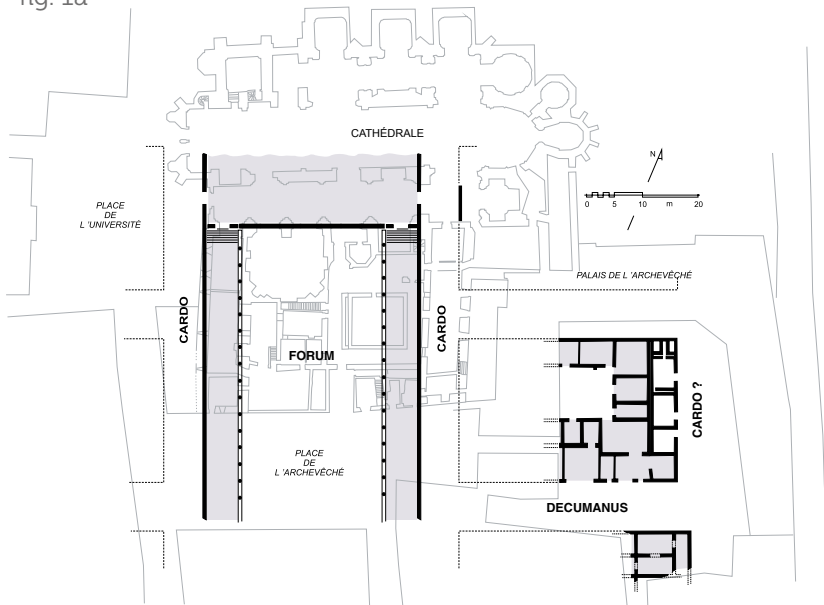
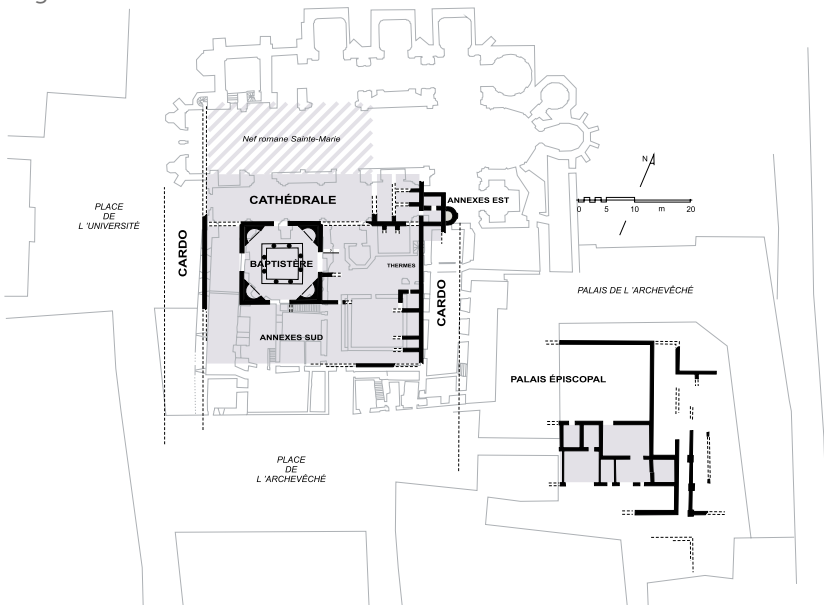


fig. 1b



Jean
Guyon

Fig. 1. Le site de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence au 1^{er} et au 5^e siècle de notre ère, après la création vers 500 du groupe épiscopal (dessin L. Rivet, S. Saulnier).

Pour aller plus loin :

● J. GUYON, F. BARATTE, G. CANTINO-WATAGHIN, M. HEIJMANS, « La diffusion du christianisme et ses incidences topographiques sur les villes et les campagnes de l'Occident constantinien », *Acta XVI Congressus internationalis Archaeologiae Christianae Romae (22-28. 9. 2013), Costantini e i Costantinidi. L'innovazione costantiniana, le sue radici e i suoi sviluppi*, Città del Vaticano, 2016, p. 3-123.

● N. GAUTHIER, J.-Ch. PICARD (éd.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, Paris, éd. de Boccard, 16 fascicules, 1986-2014: les 15 premiers fascicules présentent les villes épiscopales par provinces ecclésiastiques, le 16^e, en deux volumes, contient dans le premier des mises à jour, dans l'autre un atlas, des tableaux et un index.

● J. HUBERT, « Les 'cathédrales doubles' de la Gaule », *Genava*, 2, 1963, p. 105-125.

● N. DUVAL, J.-P. CAILLET (éd.), « Les églises doubles et les familles d'églises, dossier rassemblé à la suite de la table ronde organisée à Grenoble en juin 1994 », *Antiquité Tardive*, 4, 1996, p. 19-234.

Thème

● Ch. BONNET (dir.), *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève – Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Société archéologique de Genève, Mémoires et Documents, 65, Genève, 2012.

● J. GUYON, *Les premiers baptistères des Gaules (IV^e-VIII^e siècles)*, Unione internazionale degli Istituti di Archeologia, Storia et Storia dell'Arte in Roma, Conferenze, 17, Rome, 2000.

● S. BALCON-BERRY, F. BARATTE, J.-P. CAILLET, G. SANDRON (éd.), *Des domus ecclesiae aux palais épiscopaux, Actes du colloque tenu à Autun du 26 au 28 novembre 2009*, Bibliothèque de l'Antiquité Tardive, 23, Turnhout, éd. Brepols, 2012.



Fig. 2. Le groupe épiscopal de Genève: l'état 1 de la fin du 1^{er} siècle selon Ch. Bonnet.



Fig. 3. Le groupe épiscopal de Genève: l'état 4 du 6^{ème}-7^{ème} siècle selon Ch. Bonnet.



Fig. 4. La coupole du baptistère de Naples, du v^e siècle (cliché J. Guyon).



Fig. 5. La coupole du baptistère des orthodoxes à Ravenne, de la fin du v^e siècle (cliché J. Guyon).

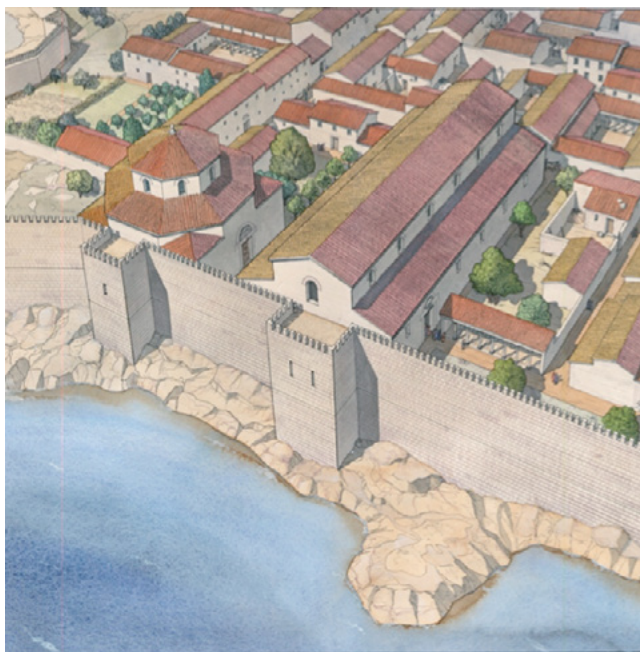


Fig. 6. Le groupe épiscopal de Marseille, de la première moitié du v^e siècle (aquarelle de J.-Cl. Golvin).



Fig. 7. La cathédrale d'Arles au v^e siècle (aquarelle de J.-Cl. Golvin). La représentation de la mosaïque de l'abside, inspirée de celle de Sant'Apollinare in Classe Ravenne, est hypothétique.